

Namur, le 07 mai 2012.

A l'attention de : Mr Jean-Pierre Jacqmin,
Directeur de l'Information et des Sports de la RTBF
Cc : Mme Julie Morelle, journaliste à la RTBF

Objet : Droit de réponse d'Initiative Citoyenne suite aux propos inexacts ou diffamatoires du reportage diffusé dans le JT de 19H30 du 5 mai 2012.

Madame, Monsieur,

Au cours du reportage sur la vaccination, diffusé dans le cadre du dossier du JT de 19H30 du 5 mai dernier, Madame Julie Morelle contredit **de façon inexacte** les propos de Sophie Meulemans d'Initiative Citoyenne, ce qui est de nature à entacher la crédibilité et la respectabilité du collectif Initiative Citoyenne et de Sophie Meulemans en particulier et rentre par conséquent dans le cadre de la loi du 23 juin 1961, relative au droit de réponse dans les écrits périodiques et l'audiovisuel.

Sophie Meulemans affirmant en effet que :

« Le problème, c'est qu'on nous parle toujours des bénéfiques et jamais des risques. On nous parle toujours des effets secondaires bénins or la littérature médico-scientifique parle quand même d'effets secondaires très graves. **Il y a beaucoup de médecins qui pensent comme nous mais qui n'osent pas le dire. En France, il y a quand même une enquête qui a montré que 58% des médecins pédiatres et généralistes se posent des questions sur l'utilité des vaccins faits aux enfants et 31% sur leur sécurité. Donc, quand il y a des chiffres pareils, on n'impose rien.** »

Et Madame Julie Morelle affirmant directement à la suite que :

« On précisera quand même que **selon la même enquête**, 97% des généralistes sont favorables à la vaccination. »

Les chiffres évoqués par Mme Morelle ne sont **pas** ceux d'une même enquête mais remontent au contraire à 2003, là où l'enquête évoquée par Initiative Citoyenne date de 2005, comme le révèle d'ailleurs très clairement un document de l'INPES¹. Par ailleurs, les propos de Mme Morelle travestissent l'analyse de l'INPES en faisant croire à une fausse unanimité médicale en faveur de la vaccination là où l'INPES évoque au contraire un questionnement croissant autour de la politique vaccinale **peut-être plus du côté des médecins que de la population** », sans parler du fait que ce même document de l'INPES révèle aussi, comme par hasard, que les résultats particulièrement dérangeants de cette enquête de 2005 sont restés « non publiés » !

Voici en effet ce que dit exactement ce document de l'INPES :

« **Du côté des professionnels de santé**, d'après le **Baromètre santé médecins/pharmaciens 2003** ⁸, les médecins généralistes tout comme les pharmaciens sont très majoritairement favorables à la vaccination (97% des médecins et 97% des pharmaciens). L'enquête **Nicolle** ⁶, 2006, confirme que la grande majorité des médecins (96% des médecins généralistes et 98% des pédiatres) reconnaît l'importance de l'immunité collective qu'apporte la vaccination. En revanche, cette enquête signale que les médecins

¹ http://www.inpes.sante.fr/50000/OM/pdf/vaccination/09vod_guide-medecin.pdf (p 12/40)

semblent mal apprécier les connaissances et les attentes de leurs patients sur les vaccinations. 58% des médecins généralistes et 54 % des pédiatres pensent que les patients (ou les parents de leurs patients) perçoivent cette immunité comme peu importante. Pourtant, 95% des Français considèrent qu'il est important d' «*éviter de transmettre un microbe* » en se faisant vacciner.

D'autre part, en 2005, une étude⁹ auprès d'un échantillon représentatif de 400 médecins généralistes et pédiatres montrait qu'une majorité d'entre eux (58 %) se posait des questions sur l'opportunité de certains vaccins donnés aux enfants et 31% faisaient part de leurs craintes par rapport à la sécurité de ces produits.

L'interprétation de ces données montre donc une réalité complexe. Si l'adhésion de la population à la vaccination reste globalement bonne, plusieurs témoins indiquent que s'installe depuis une dizaine d'années, à bas bruit, un questionnement autour de la politique vaccinale, peut-être plus du côté des médecins que de la population. Pour certains auteurs 5-10, une diminution de la confiance dans la vaccination contre l'hépatite B parmi les médecins et la population aurait pu fragiliser les certitudes vis-à-vis de la vaccination en général et de certains vaccins en particulier. Pour ces auteurs, le malaise tiendrait également des différentes crises de sécurité sanitaire, des changements fréquents dans le calendrier vaccinal ainsi que du nombre important de vaccins à administrer aux nourrissons. »

Par ailleurs, comme susmentionné, la page 35/40 de ce document de l'INPES indique de la façon suivante la référence exacte de l'enquête (de 2005) évoquée par Initiative Citoyenne :

« 9 - BVA. *Étude sur les vaccins pédiatriques auprès des médecins généralistes et des pédiatres.* 2005 : p. 31 – **non publiée.** »

En outre, Initiative Citoyenne est assimilée à un collectif « anti-vaccins » ce qui, là encore, n'est pas exact en ce sens que nous n'avons aucun intérêt personnel ni mené jamais aucune action pour priver ou empêcher quiconque de se faire vacciner, **nous étant limités à critiquer ce qui était critiquable** et en particulier cette situation d'obligation et de pressions vaccinales dans un climat d'opacité et de désinformation.

Nous vous demandons par conséquent dans les meilleurs délais, *une rectification claire, honnête et suffisamment objective* de ces aspects litigieux, et ce au moins dans le cadre d'un autre JT du soir, dans le respect de la loi du 23 juin 1961, relative au droit de réponse dans les médias.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations respectueuses.

Pour Initiative Citoyenne,

Sophie Meulemans, Muriel Desclée, Marie-Rose Cavalier

Initiative.citoyenne@live.be – <http://www.initiativecitoyenne.be>